

# Signature d'une convention-cadre entre la Commune de Mérenvielle & le département de Haute-Garonne



A l'occasion d'une rencontre entre la présidence du Conseil départemental de Haute-Garonne et les élus du Grand Ouest Toulousain, **Raymond ALEGRE** a signé avec **Mme Maryse VEZAT-BARONIA, Vice-présidente du Conseil départemental**, une convention-cadre formalisant le soutien du Conseil départemental à notre Commune de Mérenvielle, à l'instar des conventions analogues avec les autres communes du GOT.



Cet appui se traduira notamment par le soutien financier du Conseil départemental pour les investissements réalisés par la Commune, tels que celui de la rénovation du chauffage de la salle polyvalente, de la réfection de la toiture de l'atelier municipal ou encore d'équipements pour les services techniques de la Commune en vue de développer des techniques d'entretien durable des espaces publics communaux.

Le taux de prise en charge par le Conseil départemental pour ces investissements est de 40% du montant hors taxes à charge de la Commune.